

Autour de Saint-Hilaire



Randonnée n°1235414

Une randonnée proposée par interloil

Un peu de forêt, beaucoup de champs, du panorama beauceron, le village de Saint-Hilaire, deux belles côtes. Voilà ce qui vous attend.

Durée :	2h45	Difficulté :	Facile
Distance :	8.55km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	99m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	98m	Commune :	Étampes (91150)
Point haut :	146m		
Point bas :	84m		

Description

Départ du petit parking situé Sentier de Valnay au croisement de la Rue de Pierrefitte.

(D/A) Prendre la piste cyclable (ancienne voie ferrée) à droite quand on a le coteau (ou la Rue de Pierrefitte) dans le dos.

(1) À la première intersection, tourner à droite en suivant les panonceaux du GR®111 (noter à droite, chez un particulier le Menhir de Pierrefitte). Au croisement, aller en face (légèrement à gauche) sur le Chemin des Maures.

Virer à gauche avec le GR® et effectuer une belle ascension (passer sous une ligne électrique).

(2) Sur le plateau, rester sur le GR® à travers champs et noter sur la gauche un beau panorama sur la vallée de la Louette. Aboutir à un croisement en T (aller-retour possible à droite au Château de Champrond).

(3) Tourner à gauche, toujours sur le GR®111B. À la fourche, prendre à droite et effectuer une belle descente. Le chemin laisse place au goudron (Rue du Montoir de la Croix). En bas, suivre à droite la Route de la Pierre Levée. Traverser le carrefour suivant (Rue du prieuré) et, à la fourche, demeurer à droite dans cette rue (ruines de la chapelle).

(4) Après la barrière, à la fourche, choisir le chemin légèrement à gauche qui remonte dur. De nouveau sur le plateau, aller tout droit.

(5) Tourner à droite et suivre une petite route. À la patte d'oie, obliquer à gauche sur la contre-allée.

(6) Après environ 200m, traverser la D821 (**prudence**) et prendre en face (Est) un chemin des champs. Traverser une petite route et continuer sur le chemin en face. Au croisement suivant, aller tout droit et passer sous les lignes haute tension. Au croisement suivant (cote 141), poursuivre en face.

(7) À l'intersection suivante, suivre à gauche un sentier PR® (balisage Jaune).

(8) À la fourche, prendre à droite. Ignorer peu après un départ sur la droite et effectuer une belle descente. Traverser la Rue de Pierrefitte et rejoindre le point de départ **(D/A)**.

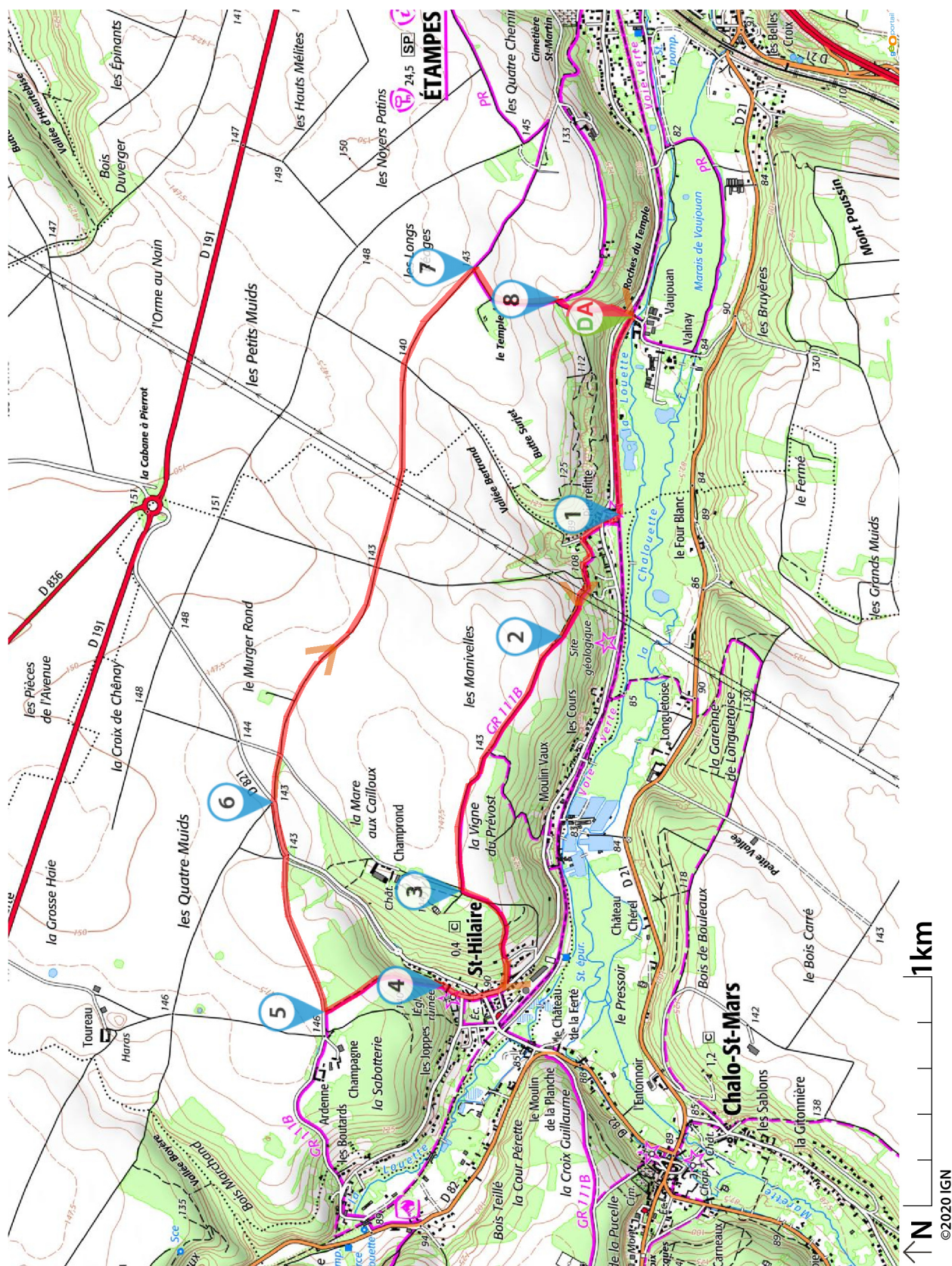
Informations pratiques

Si vous n'avez pas de place sur le petit parking, rejoignez le Château de Valnay où vous en trouverez sûrement.

Le trajet est découvert sur ses trois quarts : pensez à un chapeau ou un bonnet selon la saison, le vent souffle pas mal dans le coin.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-saint-hilaire/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.